

Règlement Trail de Nébian 7^{ème} édition

Organisation : Association Escalagou, 1 Ter Rue Racine 34800 Nébian

Assurance responsabilité civile : MAIF

Parcours: Trail des Miquelets

Boucle de 13.500km et d'un dénivelé de 560m positif au départ de Nébian, passant par la ramasse, le Mont Caylus, le roc du Cayla et revenant à Nébian. 350 coureurs MAXIMUM

Départ : Dimanche 24 Novembre à 10h15

Parcours : Trail des pitchouns

Une boucle de 1,300km et d'un dénivelé de 50m positif à l'intérieur du village de Nébian pour les 7 à 12 ans (2016-2015-2014-2013-2012-2011-2010)

Une boucle de 300m pour les 2 à 4 ans

Une boucle de 800m pour les 5 et 6 ans

Départ : Samedi 23 Novembre à partir de 13h (1^{er} départ 1500m 13h30 puis 800m 14h puis 300m 14h30)

Parcours : Randonnée La Nébianaise (non chronométrée)

Boucle de 8.6km et d'un dénivelé de 300m positif

Départ : Samedi 23 Novembre à 15h25

Parcours : La nébianaise

Boucle de 8.6km et d'un dénivelé de 300m positif, 350 coureurs MAXIMUM

Départ : Samedi 23 Novembre à 15h15

Possible également en joelette, départ à 15h20 avec des équipages de 8 personnes + une personne sur la joelette.

Parcours : Slip Race

Boucle de 3.200km et d'un dénivelé de 100m positif au départ et à l'arrivée de Nébian à partir de 16 ans (né(e) en 2008) à effectuer seulement en chaussures, chaussettes, slip (homme) et boxer+brassières (femme)

Départ : Dimanche 24 Novembre à 9h30

Tarifs:

- 15 euros pour le trail des Miquelets 13.5km
- 10 euros pour la randonnée 8km
- 12 euros pour La Nébianaise 8km
- 5 euros pour la slip race 3.2km
- Gratuité (participation libre) pour le trail des pitchouns
- Challenge slip race + miquelets : 20€ (cumul du temps des deux courses)
- Challenge des 3 courses : Nébianaise + slip race + miquelets (cumul du temps des trois courses) 30€ avec un slip et un buff offert.

Le tarif inclut les ravitaillements en course et à l'arrivée, un cadeau au retrait du dossard (sauf pour la slip race) et une bière à l'arrivée de la course.

Pour s'inscrire :

Les épreuves sont ouvertes aux coureurs licenciés et non licenciés

- VALIDATION D'INSCRIPTION, DOCUMENTS A FOURNIR En l'absence d'un certificat médical valide, vous ne pourrez pas participer. Information relative au Certificat médical : Conformément à l'article L.231 - 3 du Code du Sport, chaque participant doit impérativement fournir à l'Organisation un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ou du sport en compétition datant de moins d'un an à la date de la manifestation, ou sa copie. Les participants licenciés à la Fédération Française d'Athlétisme pourront présenter à l'organisateur leur licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, leur licence Athlé Running ou le « Pass' J'aime courir » délivrés par la FFA en cours de validité à la date de la manifestation. 9 Les licences suivantes sont également acceptées : une licence sportive en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ou du sport en compétition Liste des fédérations agréées : Fédération des clubs de la défense (FCD), Fédération française du sport adapté (FFSA), Fédération française handisport (FFH), Fédération sportive de la police nationale (FSPN), Fédération sportive des ASPTT, Fédération sportive et culturelle de France (FSCF), Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT), Union française des oeuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP).
- s'acquitter du montant de la participation demandée pour chaque course.
- Une autorisation parentale pour les participants non licenciés mineurs au jour de l'épreuve.

Les inscriptions s'effectuent en ligne sur le site ATS-sport.com. Les inscriptions par internet seront closes le Jeudi 21 Novembre à 23h59. Pour des raisons de sécurité et d'organisation, l'organisateur se réserve la possibilité de clore les inscriptions avant cette date, dans ce cas un préavis sera indiqué sur le site et sur la page facebook du Trail de Nébian.

Les inscriptions ne seront pas possibles le jour de la course sauf pour la slip race le dimanche matin.

Dossards :

Retraits des dossards les Samedi 23 Novembre de 11h à 14h30 et le Dimanche 24 Novembre 2022 à partir de 7h30 à la salle polyvalente de Nébian.

Catégories :

- Trail des Miquelets : inscription possible à partir de la catégorie JUNIOR (né(e)s en 2007) avec autorisation parentale si mineur
- Trail des pitchouns : boucle de 1.3km pour les 8-12 ans (à partir de 2016)
- Trail des pitchouns : boucle de 300m pour les 2-4 ans
- Trail des pitchouns : boucle de 800m pour les 5-6 ans

- La Nébianaise: Inscription possible à partir de la catégorie CADET (nés en 2009) avec autorisation parentale si mineur
- Slip Race: Inscription possible à partir de la catégorie CADET (né(e)s en 2009) avec autorisation parentale si mineur
- **Plus aucun matériel obligatoire, le matériel est uniquement conseillé. En tant que coureurs sur sentier, on considère que vous devez connaître vos besoins propres en fonction de votre niveau (exception faite de la slip race) :**
- Trail des miquelets : réserve d'eau d'au moins 300 ml, barres énergétiques et gels conseillés.
- La Nébianaise : réserve d'eau d'au moins 300ml conseillée
- Slip Race : chaussettes, chaussures et slip (homme) et brassières – boxer (femme) OBLIGATOIRE, tout autre équipement ou habit est INTERDIT

Ravitaillements :

- Trail des Miquelets : 2 ravitaillements complets : un au 6^{ème} km et un à l'arrivée.
- Trail des pitchouns : un ravitaillement complet à l'arrivée
- La Nébianaise (course et randonnée) : 2 ravitaillements complets : un au 4^{ème} km et un à l'arrivée
- Slip race : un ravitaillement complet à l'arrivée

Barrière horaire :

- Trail des Miquelets : la barrière horaire à l'arrivée est fixé à 12h45 soit une vitesse de 6km/h au minimum et 2h30 de course au maximum.

Chronométrage :

Assuré par puces électroniques positionnées à l'arrière de votre dossard.

Zone protégée et déchets de course :

Le trail de Nébian se déroule en Zone Natura 2000.

Chaque coureur s'engage à respecter l'environnement en suivant le parcours indiqué et à ne jeter aucun déchet dans la nature (des zones de propreté sont prévues aux points de ravitaillement). Tout coureur surpris en train de jeter un gel ou autre déchet en course se verra immédiatement exclu du classement et de la course.

Lutte anti-dopage :

L'Évènement est une épreuve organisée sous l'égide de la FFA. A ce titre, des contrôles anti-dopage pourront être mis en place lors de l'Évènement. Les participants à l'Évènement s'engagent à respecter rigoureusement l'interdiction de dopage ainsi que les dispositions concernant les contrôles antidopage, telles qu'elles résultent des lois et règlements en vigueur, notamment les articles L.230-1 et suivants du Code du Sport. Tout refus de se soumettre à un contrôle diligenté ou tout contrôle positif fera l'objet d'une procédure disciplinaire devant la fédération, auprès de laquelle le participant est licencié, ou devant l'Agence Française de Lutte contre le Dopage, s'il est licencié d'aucune fédération.

Récompense:

- les 3 premiers au scratch hommes et femmes

Les prix sont non cumulables.

Chaque inscrit à une des courses du Trail de Nébïan se verra offrir un lot à retirer lors du retrait des dossards, buff et coupon pour une bière (exception faite des inscrits uniquement à la slip race qui auront seulement le coupon pour une bière à l'arrivée).

Jeu du Jambon :

Le premier masculin et la première féminine à franchir la ligne d'arrivée fictive située après 1000m de course (au niveau de la ligne de départ de la course) sur le Trail des Miquelets gagnent un jambon de 5.5kg environ qu'ils devront porter dans le dernier kilomètre de la course. Il faut être FINISHER du Miquelets pour gagner le jambon.

De plus, un tirage au sort aura lieu entre les concurrents du trail des Miquelets, de la Nébïanaise afin de gagner un troisième jambon à également porter dans le dernier kilomètre du parcours.

Remise des récompenses:

Elle aura lieu à 16h30 le Samedi pour la Nébïanaise et à 12h30 le Dimanche pour la Slip race, le Miquelets. Seront récompensés seulement les personnes présentes au moment de la cérémonie de remise des récompenses.

Sécurité et droit d'images :

Les coureurs et leur ayant droit acceptent de ne pas engager de poursuites envers l'organisateur en cas d'accident. Ce trail bénéficie d'une assurance souscrite.

L'organisation se réserve le droit de changer les parcours en cas d'intempéries ou d'annuler l'épreuve en cas de force majeure (dans ce cas, les frais d'inscriptions seront remboursés déduits des frais d'organisation). En cas d'absence du coureur, celui-ci ne sera pas remboursé.

L'organisateur met en place un plan d'organisation des secours comprenant médecin(s), ambulance(s), secouriste(s) et signaleur(s). Chaque coureur doit assistance à toute personne en difficultés et avertir l'organisation. Les services de secours et médicaux de l'épreuve peuvent décider de la mise hors course d'un concurrent pour des raisons médicales. Tout coureur mis hors course décidant de continuer l'épreuve le fera sous son entière responsabilité et l'organisation ne pourra être tenue responsable en cas d'accident. La sécurité routière est assurée par les signaleurs et les services de l'ordre.

Chaque coureur accepte que l'organisateur diffuse les résultats et les photos sur le site de l'organisateur ainsi que les réseaux sociaux (facebook, page du Trail de Nébïan).

Tout coureur s'engageant sur notre course doit avoir pris connaissance du règlement et s'engage à le respecter.